

Marie-Pierre BLONDEL
137 rue d'Alésia
75014 – PARIS
mp.blondel@yahoo.fr

Paris 20 Avril 2023

Chers collègues,

Psychiatre, pédopsychiatre, je suis membre de la SPP depuis presque 30 ans.

J'ai une activité libérale de psychanalyste avec des adultes.

Je me suis aussi beaucoup engagée toutes ces années au Centre Alfred Binet et au Centre Myriam David auprès des bébés, des enfants et adolescents. Je suis depuis longtemps impliquée, au Centre Alfred Binet, dans la formation à la psychanalyse de l'enfant (supervisions et séminaires).

Elue lors des deux précédents mandats, j'ai eu beaucoup d'intérêt et de plaisir à ce travail particulier de lecture de mémoires. La diversité et la richesse de la clinique présentée, tant du point de vue de l'analyste qu'au cheminement de leur analysant, a souvent permis une dynamique d'échanges et d'élaboration enrichissante dans les groupes de la commission et avec les candidats.

Ayant pris ma retraite de mes activités institutionnelles, j'ai pu moi-même écrire mon mémoire. Enrichie de ce travail d'élaboration et d'écriture, mon nouveau statut de titulaire me le permettant, je souhaiterais poursuivre ces réflexions.

C'est pour toutes ces raisons et dans le projet de poursuivre mon engagement au sein de notre société, que je vous propose à nouveau ma candidature pour la Commission des Candidatures de 2023-2025.

En espérant votre soutien, je vous adresse mes sentiments confraternels les meilleurs

Marie-Pierre Blondel



Paris, le 25 avril 2023

Chères collègues, chers collègues,

J'ai l'honneur de présenter ma candidature à la Commission des candidatures

Membre adhérente de la SPP depuis 2007, j'ai été élue titulaire en 2022. Particulièrement intéressée par la question de la transmission de la psychanalyse, J'ai participé, sous la direction de Laurent Danon-Boileau au Comité des Débats en psychanalyse. Pendant six ans, j'ai été également membre du comité d'organisation du séminaire Cournut.

je me sens aujourd'hui disponible pour poursuivre mon investissement au sein de la SPP et je serais heureuse de pouvoir apporter ma contribution, dans un esprit d'exigence et d'ouverture, au travail mené par la Commission des candidatures.

Avec mes sentiments cordiaux,

Laure Bonnefon-Tort

Dr Béatrice BRAUN-GUEDEL

39 rue de la Monnaie. 10000 TROYES et 10 square Albin Cachot. 75013 PARIS

braunguedel@gmail.com

06 84 99 45 12

Troyes, le 3 mai 2023

Chers collègues

Membre titulaire de la SPP depuis 2010, élue à la fonction de formateur en 2018, je me permets de présenter pour la 3ème fois ma candidature à la commission des candidatures.

En effet, j'ai eu l'expérience de deux mandatures successives dans cette commission, 2015-2017 et 2017-2019, ce qui m'a donné l'occasion d'apprécier le travail clinique, souvent riche et passionnant, qui s'y pratique, et , en même temps, de réfléchir à certains points qui me semblent importants comme :

-L' indispensable articulation entre le travail stricto sensu sur les mémoires et la rencontre, maintenant statutaire, avec les candidats, pour en parler, faire préciser ce qui n'est pas clair, engager un après coup de l'écriture du mémoire...

- En lien avec ce premier point, la distinction à faire entre les attendus pour des textes de revues, Rfp ou autres, d'une part, et pour le mémoire de titulariat, ouverture possible à une candidature ultérieure à la fonction de formateur, d'autre part, ce qui suppose des qualités un peu différentes, pas toujours superposables. La rencontre avec le candidat trouve également son importance pour penser cet aspect-là des choses.

-Le nécessaire respect de la diversité d'une partie de nos repères théoriques et de nos façons d'aborder la clinique.

C'est mon intérêt pour ce travail, malgré les exigences qu'il représente, et pour la transmission de sa mise en œuvre, qui me font proposer une nouvelle fois ma candidature.

Vous remerciant de votre éventuelle confiance.

Béatrice BRAUN-GUEDEL

Patrick Cauvin

Docteur en Médecine de l'Université de Nice

Docteur en Psychologie de l'Université de Provence

Certificat d'Études Spéciales de Psychiatrie, Option Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Psychanalyste Membre Titulaire de la Société Psychanalytique de Paris

Nice, 18 avril 2023

Chers Collègues,

Membre de la SPP depuis 2005, titulaire depuis 2016, je suis également membre du GMSPP.

Lors des cinq dernières mandatures, j'ai été élu par deux fois aux fonctions d'administrateur, puis au CST avant de participer aux deux dernières Commissions des Candidatures.

Durant ces quatre années de travail autour des mémoires de collègues candidats au titulariat, j'ai apprécié la convivialité, la richesse des échanges collégiaux et le sérieux des débats engagés tant sur la forme que sur le fond des travaux qui nous ont été soumis pour présentation au Collège Électoral. L'expérience du partage en groupe de la lecture critique des mémoires, après une immersion solitaire parfois difficile dans le texte, permet de se sentir psychanalyste au travail à partir du travail psychanalytique d'un collègue. J'ai pu à chaque fois mesurer l'importance de l'accueil que la SPP propose aux collègues candidats au titulariat à côté voire malgré la production formelle de leur texte de mémoire. Je me suis donc senti utile dans cette commission.

Pour ces raisons, j'ai donc l'honneur par la présente de solliciter de votre part mon élection à la prochaine Commission des Candidatures.

Avec mes amicales salutations.



19, bd Gorbella 06100 Nice

04 93 62 37 27 / 06 22 95 54 67 / drcauvin@drcauvin.fr

DOCTEUR PAUL DENIS
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ
PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

67 RUE DE TOCQUEVILLE
75017 PARIS

Téléphone : 06 82 84 97 11
Courriel : paul.denis54@orange.fr

Le 18 avril 2023

Aux membres titulaires de la SPP

Chers Collègues,

Voici ce qui me conduit à me porter candidat à la *Commission des candidatures* dont j'ai déjà fait l'expérience :

L'examen d'une candidature au titre de membre titulaire de la SPP est un temps décisif sur le plan institutionnel. L'élection lors du Collège électoral se fonde sur deux ordres d'éléments rassemblés autour du candidat :

1° D'une part des éléments de réputation, dont ceux qui concernent l'engagement du candidat dans la vie de la Société, apportés par les membres du collège mais aussi par ceux qui, ne faisant pas partie du collège électoral, ont la possibilité d'écrire en faveur de sa candidature, ou d'exprimer des réserves. C'est la dimension de cooptation de cette élection.

2° D'autre part les éléments qui sont apportés par le travail de la commission des candidatures qui a étudié le mémoire du candidat. Ce travail est celui d'une évaluation du point où se trouve le candidat dans l'évolution de sa pratique psychanalytique, et, singulièrement, du recul qu'il est capable d'avoir sur elle. Traditionnellement on considère que le mémoire clinique, rapportant un cas d'analyse au cadre classique, doit montrer que le candidat est « à lui-même son propre superviseur ». Point important puisque c'est parmi les membres titulaires que seront élus les membres formateurs. On pourrait même considérer que la présentation du mémoire est un pas essentiel en direction de la fonction de formateur.

Ce temps d'évaluation par la commission des candidatures doit être conduit en laissant au collège électoral l'appréciation des éléments de réputation, et se fonder, aussi impartialement que possible, sur ce que traduit le mémoire des capacités du candidat à développer un regard sur sa propre pratique. Les points théoriques n'ont pas à y prendre une place essentielle.

Il est important que la rédaction d'un mémoire ne représente pas un travail trop considérable pour le candidat, il convient donc d'en limiter la longueur, ce qui permet d'autre part aux membres du collège une lecture plus approfondie. Trop de mémoires récents étaient d'une longueur excessive.

Si je suis élu je mettrai mon expérience clinique, mon expérience de superviseur et celle de la commission du cursus au service de l'objectivité du travail d'évaluation de la commission des candidatures

Avec mes meilleurs sentiments

Chers collègues,

Ayant le souvenir encore vif des deux mandatures auxquelles j'ai participé, de l'intérêt du travail scientifique, dont la clinique partagée avec tous ceux qui s'y engagent, et du plaisir des discussions animées autour des lectures croisées des mémoires, je présente une nouvelle fois ma candidature à cette commission.

Avec mes sentiments cordiaux,

Anouk Driant

Lettre de présentation pour l'élection à la Commission des Candidatures

Chers collègues,

Après deux ans d'expérience à la Commission des Candidatures, sous la présidence de Chantal Lechartier-Atlan, je souhaiterais renouveler ma candidature comme membre titulaire dans cette Commission.

J'ai beaucoup appris des collègues qui se présentent au titulariat, à partir de leur travail d'écriture et d'élaboration dans la position de surplomb demandée par le mémoire sur le processus d'une cure-type. Chaque mémoire m'a permis de réaliser combien nos patients en analyse nous plongent dans un travail de longue haleine, où la psychopathologie s'efface face à la multiplicité des formes que prend le travail analytique sur le divan pendant de longues années.

J'ai également beaucoup appris dans le travail avec les collègues de la Commission. L'évaluation d'un mémoire, en l'absence de l'analyste et de son patient, nécessite une reprise pas à pas du texte pour en dégager les fils rouges qui permettront de mettre en valeur l'intégration des exigences de notre institution quant à la transmission de la psychanalyse. L'analyse du mémoire aboutit à un rapport dont la discussion soulèvera de nombreux échanges inter-analytiques qui permettent de renouveler l'engagement de chacun dans sa conception du travail analytique.

Je souhaiterais, si je suis élue, contribuer à soutenir le rôle de la Commission des Candidatures dans sa mise en forme d'une étape essentielle dans l'engagement institutionnel de nos membres, tout en me posant un certain nombre de questions. Cette étape doit-elle être mieux articulée avec l'ensemble du parcours institutionnel ? Quelle place prend-elle dans notre attachement à la cure type ? Quelle reconnaissance et quelles retombées le travail de mémoire, mais également celui de la Commission des Candidatures, doivent-ils continuer d'obtenir de notre Société et sous quelles formes ?

Avec ma reconnaissance pour la qualité du travail accompli par la précédente Commission,
Claire-Marine François-Poncet

Cher(e)s collègues,

J'ai l'honneur de présenter ma candidature à la Commission de Candidatures pour ce nouveau mandat.

Je suis Membre Titulaire de la Société Psychanalytique de Paris ; ma candidature s'enracine dans mon intérêt ancien et vivant pour la psychanalyse et dans mon désir de poursuivre mon investissement au sein de la SPP.

-Mes activités à la SPP se concrétisent par l'animation depuis 16 ans d'un séminaire ouvert, une fois par mois, autour de la théorie et la clinique d'auteurs post-kleiniens.

En outre, je conduis depuis 2015, rue Daviel, un séminaire de réflexion sur l'étude chronologique des textes de Freud.

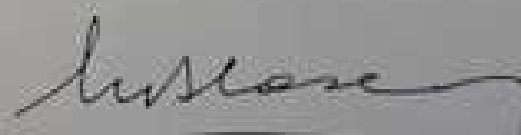
-J'ai travaillé pendant 10 ans comme psychanalyste au Centre Favreau, parallèlement à mon activité libérale, activité que je poursuis actuellement.

- J'ai dispensé pendant 10 ans à l'Université de Paris V des cours sur la théorie et la clinique psychanalytique freudienne.

-Depuis 2023, l'IUSAM (Institut universitaire de Santé Mentale) de l'Association Psychanalytique de Buenos Aires m'a invitée à diriger un séminaire « Contributions Françaises à la psychanalyse contemporaine »

-Ainsi le fait de me présenter à l'élection de la Commission de Candidature exprime-t-il ma détermination et mon désir d'approfondir mon engagement au sein de notre société.

Recevez cher(e)s collègues l'expression de mes sentiments les meilleurs



Maria Adela Laserna

Docteur Véronique LAURENT
Membre titulaire de la SPP
6, avenue Claude Vellefaux
75010 Paris

Paris le 23 avril 2023

01 43 56 27 06 (cab)
06 14 70 78 54 (perso)
vmjlaurent@free.fr

Chères et chers collègues,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai investi le premier mandat à la Commission des Candidatures auquel vos suffrages m'ont permis de participer durant les deux années qui viennent de s'écouler.

Aussi est-ce avec conviction que je renouvelle ma candidature pour un second mandat, souhaitant apporter à ce travail, tout à la fois exigeant et riche d'échanges, l'expérience acquise et le bénéfice d'une certaine continuité.

J'ai donc l'honneur de solliciter à nouveau votre soutien pour cette élection.

Bien cordialement



Docteur Jacques LUCCHINI
Psychiatre – Psychanalyste
Membre titulaire de
la Société Psychanalytique de Paris

7, Rue Broca
75005 PARIS
TEL : 01 45 35 25 45

Paris le 19/04/23

Cher(e)s Collègues,

Ces quelques mots pour vous faire part de mon désir de poursuivre mon implication au sein de la Commission des candidatures.

Élu en 2015 en tant qu'adhérent, au cours du mandat de Denys Ribas, j'ai retrouvé ce travail exigeant et passionnant en tant que titulaire en 2019, lors du premier mandat de Clarisse Baruch, sous la présidence de Chantal Lechartier, engagement que j'ai renouvelé en 2021.

Pendant ces quatre années j'ai eu la chance d'accompagner, avec Annie Roux, Chantal Lechartier dans l'orientation qu'elle a impulsée pour tenter de dépasser les quelques difficultés de fonctionnement de la commission dont celles, entre autres, découlant du manque d'investissement des membres titulaires. Ce changement s'est bien sûr appuyé sur le changement du RI réduisant le nombre de membres, établissant la parité entre titulaires et adhérents, ainsi que les conditions d'élections à la majorité absolue.

Facilité aussi, à chacune des deux mandatures, par l'engagement suffisant de membres titulaires, ce changement a vraiment pris corps à travers un fonctionnement marqué par la qualité des échanges, signe aussi de la convivialité inspirée par Chantal et Annie, condition nécessaire peut-être à la rigueur et la sérénité qu'exige le travail d'étude des mémoires. Quant à la réintroduction de la rencontre avec les candidats, inscrite maintenant dans le RI, elle ne fait plus de doute tant la pratique a montré sa pertinence au juste exercice de cette fonction de préparation à l'élection au titre de titulaire, portée par cette commission.

Nous ne pouvons qu'espérer la poursuite de cette dynamique, incluant une réflexion sur d'autres évolutions éventuelles, tant le fonctionnement de cette commission semble au cœur même de celle qu'il nous faut avoir pour faire face au problème crucial de la diminution du nombre des titulaires ayant fonction de formateurs.

En vous remerciant pour votre attention.

Bien cordialement

Jacques Lucchini

Chers collègues,

J'ai souhaité me présenter à la Commission des candidatures pour le collège des titulaires et cela pour au moins deux raisons : membre du comité de rédaction de la RFP depuis une douzaine d'années je suis intéressé par la manière dont s'écrit la psychanalyse et plus particulièrement la clinique, comment celle-ci se partage, se discute et se transmet, ce qui constitue une nécessité et un plaisir de notre travail de psychanalyste ; je suis intéressé aussi par le cheminement par lequel on devient psychanalyste, par ses étapes, pour soi mais aussi vis à vis de nos pairs et de notre institution, qui prolongent d'abord l'idée de l'analyse puis l'analyse elle-même et la formation initiale jusqu'à l'écriture d'un mémoire qui est encore un moment très important de cette processualité.

Je suis psychiatre et pédopsychiatre de formation initiale. J'exerce en libéral à Aix en Provence.

Michel Picco